



CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2020

**Nombre de
Conseillers :**

En exercice : 15

Présents-
représentés : 15

Votants : 15

Le 17 novembre de l'an deux mil vingt à dix neuf heures, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la Salle Ti Lokorn compte tenu des exigences sanitaires, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.

Étaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Adjoint au Maire, Madame Claudine NÉDÉLEC, Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Louis LE LEUCH, Adjoint au Maire, Madame Christiane BILLEBEAUD, Madame Eliane BRELIVET, Monsieur Pierre-Marc BUTTY, Monsieur Ludovic KERLOCH, Monsieur Christian LAMBLÉ, Monsieur Yoann LE GRAND, Monsieur Rémy Le PAGE, Madame Vanessa LE SIGNE, Monsieur François LOUBET,

**Date de
convocation :**
05 novembre
2020

Procurations : Monsieur Alex GAUTIER adonné procuration à Monsieur Antoine GABRIELE

Secrétaire de séance : Madame Eliane BRELIVET

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de séance du 13 octobre est approuvé à l'unanimité des membres du conseil

Ordre du jour :

- Prix des différents services municipaux pour 2021
- Redevance terrasse
- Retrait d'une subvention pour une manifestation non tenue et Subvention à l'Association « Les amis de LOCRONAN »
- Décisions modificatives sur les différents budgets
- Urbanisme : cession d'un terrain rue des ajoncs
- Convention de stage
- Consultation travaux-
- Questions diverses –

1-PRIX DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR 2021

Monsieur Le Maire propose de reconduire pour 2021 l'ensemble des tarifs communaux relatifs aux services municipaux ci-dessous :

CIMETIERE	2020	Projet 2021
Concession de 15 ans également pour urne	99.00	99.00
Concession de 30 ans également pour urne	150.00	150.00
MUSÉE		
Entrée plein tarif (Gratuit : enfant de – 12 ans et locronanais)	5.00	5.00
Tarif réduit (groupe + de 20, handicapé, chômeur, étudiant)	3.00	3.00
PHOTOCOPIES	Rappel 2020	Projet 2021
A4	0,30	0,30
A3	0,40	0,40
A4 RV	0,40	0,40
A3 RV	0,50	0,50
A4 Couleur	0.60	0.60
A3 Couleur	0.80	0.80
A4 RV Couleur	1.20	1.20
A3 RV Couleur	1.60	1.60
AUTRES TARIFS TTC		
Parking VL à l'année	4	4
Parking Camping-car par 24h	9.61	9.61
Location barnum (8m x 5m) du lundi au jeudi ou du vendredi au dimanche (gratuit pour les associations de la commune). Une attestation d'assurance et une caution de 130 € sera à fournir. Inclus livraison et montage.	150.00	150.00
Location : 1 table + 2 bancs (à enlever et ramener en mairie)	6.00	6.00
Bois (la corde livrée sur Locronan)	190.00	190.00
MANOIR DE KERGUENOLE 2021 projet , tarifs de 2020 reconduits		
	Journée jusqu'à 18h ou soirée jusqu'à 1h	Journée + Soir De 8h à 1h
Associations de Locronan	GRATUIT	
Associations Hors Locronan	300 €	500 €
Particuliers Locronan	200 €	350 €
Autres particuliers	350 €	550 €
Mariages, conférences, séminaires, assemblées générales etc...	550 €	800 €
Barnum commune en complément (tables & bancs inclus)	200 €	
Forfait ménage	70 €	

ESPACE TI LOKORN 2021 projet, tarifs de 2020 reconduits			
	Journée (Jusqu'à 18h)	Soirée (A partir de 18h)	Journée + Soir De 8h à 1h
Associations de Locronan	Gratuit		
Associations Hors Locronan	400	400	600
Particuliers Locronan (sauf mariage)	400	400	600
Autres particuliers (sauf mariage)	600	600	750
Mariages, conférences, séminaires, assemblées générales etc...	800	800	1000
Forfait ménage	100 €		
LOCATIONS POUR SPECTACLES A ENTREES PAYANTES (JOURNEE + SOIREE) :COMME 2020			
	Manoir de Kerguérolé	Espace Ti Lokorn	
Artistes (sans cachet)	500 €	750 €	
A compter du 2 ^{ème} jour	250 €	500 €	

TARIFS CANTINE, GARDERIE, ALSH – Ces tarifs sont déterminés en fonction des revenus.

TARIFS CANTINE //GARDERIES//ALSH
service périscolaire et extrascolaire de Locronan

Tranches	Revenus par an et par foyer	Revenus par mois et par foyer
Tranche 1	Moins de 19200€	0 à 1600€
Tranche 2	19201 à 35200	1601 à 2500€
Tranche 3	35201 à 51600	2501 à 4300€
Tranche 4	51601 à 62400	4301 à 5200€
Tranche 5	62401 et plus	5201€ et plus

TARIFS CANTINE
Ecole Anne de Bretagne
(depuis le 3 septembre 2018)

Revenus	Tarifs par repas
Tranche 1	1,8 € le repas
Tranche 2	2,5 € le repas
Tranche 3	3,3 € le repas
Tranche 4	3,5 € le repas
Tranche 5	3,6 € le repas

TARIFS GARDERIES
Ecole Anne de Bretagne
(depuis le 3 septembre 2018)

Revenus	Tarifs garderie du matin
Tranche 1	0,55 €/jour
Tranche 2	0,75€/jour
Tranche 3	0,95€/jour
Tranche 4	1,1€/jour
Tranche 5	1,25€/jour
Revenus	Tarifs garderie du soir
Tranche 1	0,8€/jour
Tranche 2	1€/jour
Tranche 3	1,4€/jour
Tranche 4	1,8€/jour
Tranche 5	2€/jour

TARIFS ALSH
(depuis le 9 juillet 2018)

Revenus	Tarifs par Type
TRANCHE	½ journée
Tranche 1	3,8€
Tranche 2	4,9€
Tranche 3	6€
Tranche 4	7€
Tranche 5	9€
Revenus	½ journée avec repas
Tranche 1	4€
Tranche 2	5,2€
Tranche 3	9,5€
Tranche 4	10,5€
Tranche 5	12,5€
Revenus	Journée
Tranche 1	7€
Tranche 2	10,5€
Tranche 3	12€
Tranche 4	14€
Tranche 5	16€

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré

Décide de reconduire comme ci-dessus les tarifs de 2020 en 2021

Décide pour 2021 de fixer le tarif annuel de location de stationnement à 70 € pour les emplacements situés (venelle leur ar person et pignon de la poste –plaques d'immatriculation des voitures concernées à indiquer)

Dit que le règlement d'occupation de Kerguenole sera modifié après étude en commission

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Reconduction des tarifs tels que présentés	15	0	0

2- REDEVANCE TERRASSE

Monsieur Le Maire informe les élus du montant à ce jour en vigueur et propose de le reconduire en 2021

TERRASSES (m ² /jour)	2020	Projet 2021
De Pâques ou du début des vacances à fin vacances Toussaint	0.50	0.50

Le conseil Municipal,

Après avoir délibéré

Décide pour 2021 de reconduire la redevance terrasse à hauteur de 0.50 centimes par m² et par jour sur la période de Pâques ou du début des vacances de printemps à fin des vacances de la Toussaint

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Redevance terrasse pour 2021	15	0	0

3 –RETRAIT D'UNE SUBVENTION POUR UNE MANIFESTATION NON TENUE et SUBVENTION A L'ASSOCIATION « Les amis de LOCRONAN »

Monsieur Le Maire informe les élus que dans le contexte sanitaire actuel la course cycliste de la « ladies Tour » n'a pu se tenir. Ainsi, le versement d'une somme de 5000 € n'est plus justifié.

Comme par ailleurs, depuis plusieurs exercices, aucune somme n'a été attribuée à l'association « les Amis du Musée de LOCRONAN » alors qu'elle contribue à enrichir le fonds muséal par des acquisitions d'œuvres (tableaux de peintre reconnus pour leur talent) de grande qualité et qu'elle formule ce jour une demande de subvention à hauteur de 3000 €, Monsieur Le Maire vous invite à délibérer sur le principe et sur le montant. Les crédits sur le compte de subvention 6574 sont à ce jour suffisants.

Président de cette association, Monsieur Le Maire ne participe ni au débat, ni au vote.

Le Conseil Municipal,

Monsieur Le Maire ne participant ni au débat, ni au vote

Après avoir délibéré,

Confirme le retrait ponctuel de la subvention de 5000 € prévue pour la Manifestation de la « Ladies Tour »

Vote une subvention de 3000 € au profit de l'Association « Les Amis du Musée de LOCRONAN »

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Subvention à l'Association « Les Amis de Locronan »	14	0	0

4 -DÉCISIONS MODIFICATIVES SUR LES DIFFÉRENTS BUDGETS

Monsieur Le Maire informe les élus de la nécessité de procéder à quelques ajustements budgétaires sur les différents budgets.

S'agissant du budget communal, il est proposé d'avaliser les écritures suivantes :

Investissements dépenses

29134 Code INSEE	LOCRONAN COMMUNE	DM n°4 2020
---------------------	---------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

virement de credits en investissements 1611

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-202 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0.00 €	1 658.49 €	0.00 €	0.00 €
D-2031 : Frais d'études	1 658.49 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	1 658.49 €	1 658.49 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	421.22 €	0.00 €	0.00 €
D-2184 : Mobilier	421.22 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	421.22 €	421.22 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-18 : Travaux sur bâtiments communaux	5 513.14 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231351-18 : Travaux sur bâtiments communaux	0.00 €	2 382.53 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-18 : Travaux sur bâtiments communaux	0.00 €	3 130.61 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	5 513.14 €	5 513.14 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	7 592.85 €	7 592.85 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Investissements recettes

29134	LOCRONAN	DM n°5 2020
Code INSEE	COMMUNE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

virement de credit compte 28

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-28041482 : Autres communes - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	2 652.30 €	0.00 €
R-28041582 : Autres groupements - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 652.30 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	2 652.30 €	2 652.30 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	2 652.30 €	2 652.30 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

Fonctionnement dépenses

29134	LOCRONAN	DM n°6 2020
Code INSEE	COMMUNE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

fonctionnement 1611

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	2 500.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 500.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

VOTE les décisions modificatives précitées au budget communal

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Décisions modificatives 4-5-6	15	0	0

S'agissant du budget du CLOS DU NEVET il est proposé d'avaliser les écritures suivantes :

29134	LOCRONAN	DM n°2 2020
Code INSEE	LOTISSEMENT LE CLOS DU NEVET	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

AJUSTEMENT DES VENTES ET CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	65 250.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	65 250.00 €	0.00 €	0.00 €
D-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	67 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	65 250.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 000.00 €	0.00 €	0.00 €	65 250.00 €
R-7015 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	67 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	67 000.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	67 000.00 €	65 250.00 €	67 000.00 €	65 250.00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	65 250.00 €	0.00 €	0.00 €
R-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	67 000.00 €	0.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	65 250.00 €	67 000.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	65 250.00 €	67 000.00 €	0.00 €
Total Général		63 500.00 €		-68 750.00 €

La décision modificative est déséquilibrée en investissement, mais le BP étant en suréquilibre de plus de 300000 €, le budget global restera en sur-équilibre.

Factures restant à payer HT :

Entreprise LE PAPE :	2 840.00 €
Entreprise ETPA :	2 000.00 €
Entreprise JO SIMON :	44 237.00 € (24 407.30 fait en sous traitance par l'entreprise LE PAPE et 19 829.70 à JO SIMON)
Entreprise SDEF :	13 063.99 € (non soumis à TVA)
Entreprise ENEDIS :	1 041.00 €
Urbateam	892.75 € (crédits suffisants sur compte)

TOTAL **63 181.99 à prévoir au compte 605 (travaux) + dépassement de crédits ce jour (2060.12) soit 65242.11 arrondi à 65250 €**

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
VOTE la décision modificative 2 au budget du Clos du Nevet.

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Décisions modificatives2 au budget du clos du nevet	15	0	0

5-CESION D'UN TERRAIN RUE DES AJONCS

Monsieur Le Maire informe les élus que la section cadastrale AB 79 située rue des ajoncs et d'une superficie de 1098 m² environ est constructible.

Il propose de mettre en vente ce terrain à un prix de 60 € le m². Il est précisé que l'ensemble des frais inhérents à la transaction seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Décide de vendre le terrain AB 79 (environ 1098 M²) aux conditions prévues soit : 60 € le m² (environ 65880 €)

Rappelle que l'ensemble des frais liés à la transaction sera à la charge de l'acquéreur (bornage et frais de notaire entre autres)

Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte de vente et toutes les pièces s'y rattachant.



VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Vente du lot AB 79 aux conditions définies et signature	15	0	0

6-CONVENTION DE STAGE

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération en date du 06 octobre, il avait été autorisé à signer une convention de stage avec l'IBEP de Douarnenez (Institut Breton d'Education Permanente) pour la période du 02 au 06 novembre. Le stage n'ayant pas eu lieu, il se déroulerait du 23 au 27 novembre sous réserves des conditions sanitaires.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré

Autorise la signature d'une nouvelle convention pour un stage aux dates pressenties.

<i>VOTE DU CONSEIL</i>			
	Pour	Contre	Abstention
Signature d'une convention de stage avec l'IBEP –nouvelles dates	15	0	0

7-TRAVAUX

Monsieur Le Maire informe les élus des devis qu'il a obtenus après consultation pour l'aménagement de la place des Charrettes et celui de l'accès à la rue Lann par la rue du Prieuré

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Décide de confier les travaux à l'entreprise BRADOL de Quéménéven dans les conditions suivantes :

-Aménagement place des charrettes : 5 270.00 € HT soit 6 324.00 € TTC

-Aménagement rue Lann 4 582.50 € HT soit 5 499.00 € TTC

<i>VOTE DU CONSEIL</i>			
	Pour	Contre	Abstention
Autorisation de travaux	15	0	0

8-APPLICATION MY CITY POCKET

Monsieur Le Maire précise aux élus qu'il s'agit de faire bénéficier la population d'un dispositif gratuit leur permettant de disposer de messages d'alerte et d'informations diverses grâce au téléchargement sur smartphone d'une application idoine.

Le coût est de 100 € HT pour la commune.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré

Souhaite bénéficier de l'application « My City Pocket » aux conditions précitées et

Autorise Monsieur Le Maire à formaliser les conditions de mise en œuvre du dispositif et de son suivi. .

<i>VOTE DU CONSEIL</i>			
	Pour	Contre	Abstention
Application my city pocket	15	0	0

9-POSITION AU REGARD DU TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE EN MATIERE D'HABITAT ET EN MATIERE DE VOIRIE-INFORMATIONS

Monsieur Le Maire informe les élus qu'il ne souhaite pas transférer ses pouvoirs de Police à la présidence de QBO

* en matière d'habitat d'une part . Cela concerne

-les procédures de péril des édifices menaçant de ruine

-la sécurité des ERP à usage total ou partiel d'habitations

-la sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation

* en matière de voirie d'autre part. Cela concerne

-la police de circulation et de stationnement

-la délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxi

Monsieur Le Maire formalisera ensuite les avis donnés et sa position par arrêté

<i>VOTE DU CONSEIL</i>			
	Pour	Contre	Abstention
Le Conseil prend acte de la position retenue	15	0	0

10-RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CAUE (conseil d'Architecture, d'Urbanisme, de l'Environnement)

Monsieur Le Maire propose que l'on renouvelle notre adhésion au service CAUE du département moyennant une cotisation annuelle de 50 € pour 2020.

Adhérer au CAUE du Finistère permet :

- de participer à la vie de l'association en devenant membre
- de solliciter un conseil préalable avant tout projet d'aménagement ou de construction (architecture, paysage, urbanisme)
- d'être assisté d'un professionnel lors des jurys de concours de maîtrise d'œuvre
- de bénéficier des actions de formation ou de sensibilisation (journées d'échanges techniques, formation des agents communaux, ateliers pratiques...);
- d'être destinataire de publications;
- d'être informé et invité aux manifestations organisées par le CAUE (expositions, tables rondes, conférences...).

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Vote l'adhésion au CAUE pour 2020

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Adhésion au CAUE	15	0	0

11- ARBRE DE NOEL -PERSONNEL et É LUS

Monsieur Le Maire informe les élus que compte tenu du contexte sanitaire, aucune manifestation ne sera tenue. Pour ne pas pénaliser les enfants (jusqu'au CM2), il est proposé de porter le chèque cadeau de 35 à 50 € pour cette année.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décide d'offrir un chèque cadeau de 50 € dans les conditions précitées.

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Chèque cadeau 2020	15	0	0

La séance est levée à 21 heures